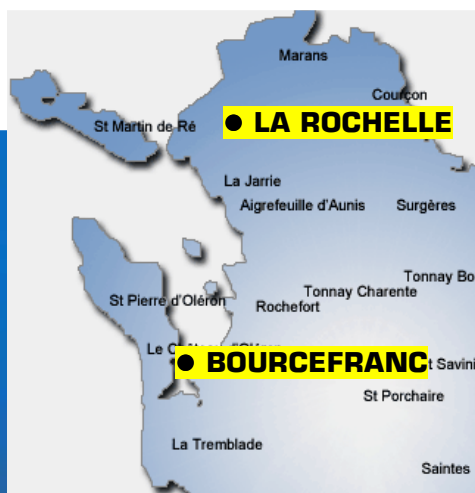


Plongée Professionnelle Hyperbare

"sous classe 1 A mention B autres activités subaquatiques"

en Charente Maritime

Pour toute personne intervenant en milieu hyperbare dans des profondeurs inférieures ou égales à 12 mètres (aquaculteurs, pêcheurs, conchyliculteurs, salariés de port, salariés d'aquarium...)



RESSOURCES, TERRITOIRES ET HABITATS
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Formation Continue
Lycée Régional d'Enseignement Maritime
Avenue du Maréchal Juin - BP 529
17022 LA ROCHELLE Cedex

Clotilde GEST

Tél. 05 46 43 70 21 - Fax : 05 46 43 70 31

lma-la-rochelle@equipement.gouv.fr
lyceemaritime.com

Centre de Formation Professionnelle Pour Adultes
Lycée de la Mer et du Littoral
Avenue William Bertrand
17560 BOURCEFRANC LE CHAPUS

Marianne PEREZ

Tel. 05.46.85.98.20 - Fax. 05.46.85.98.21

cfppa.bourcefranc@educagri.fr
lvceebourcefranc.fr

Présent
pour
l'avenir



Enseignement agricole
Formations grandeur nature



Organisation

La formation est assurée par des plongeurs agréés, des médecins « hyperbare ».



Inscriptions

- ➔ Vous pouvez vous inscrire
- au Lycée Régional d'Enseignement Maritime de La Rochelle
- au CFPPA de Bourcefranc le Chapus

Frais de formation

Les frais de formation, hors visites médicales et examens para cliniques, peuvent être pris en charge par les Fonds d'Assurance Formation.

Les frais de formation s'élèvent à 1.520 €, hors carnet de plongée.

Situation géographique



CONTACTS

Formation Continue
Lycée Régional d'Enseignement Maritime
Avenue du Maréchal Juin - BP 529
17022 LA ROCHELLE Cedex

Clotilde GEST

Tél. 05 46 43 70 21 - Fax : 05 46 43 70 31

lma-la-rochelle@equipement.gouv.fr
lyceemaritime.com

Centre de Formation Professionnelle Pour Adultes
Lycée de la Mer et du Littoral
Avenue William Bertrand
17560 BOURCEFRANC LE CHAPUS

Marianne PEREZ

Tel. 05.46.85.98.20 - Fax. 05.46.85.98.21

cfppa.bourcefranc@educagri.fr
lyceebourcefranc.fr

Plongée Professionnelle Hyperbare en Charente Maritime

**"sous classe 1 A
mention B
autres activités subaquatiques"**

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Développement durable
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer



Présent
pour
l'avenir

Formation Continue
Lycée Régional d'Enseignement Maritime
de La Rochelle (17)



CFPPA

Lycée de la Mer et du Littoral
de Bourcefranc le Chapus (17)

Enseignement agricole
Formations grandeur nature



Public concerné

Toute personne intervenant en milieu hyperbare dans des profondeurs inférieures ou égales à 12 mètres (aquaculteurs, pêcheurs, conchyliculteurs, salariés de port, salariés d'aquarium...)



Pré requis

- Être âgé de 18 ans minimum et de 40 ans maximum, sauf dérogation ;
- Être titulaire au minimum d'un diplôme plongeur 1 étoile CMAS avec expérience de plongée ;
- Avoir passé l'ensemble des examens para cliniques d'aptitude aux professions intervenant en milieu hyperbare (*la liste est disponible dans les établissements de formation*)
- Enfin, être déclaré apte par le Médecin des Gens de Mer, ou un Médecin Hyperbare, ou un Médecin du Travail, selon l'arrêté du 28 mars 1991.



Contenu

Alternance de cours théoriques et pratiques en fonction des marées et des conditions météorologiques locales

⇒ Formation pratique en milieu naturel, en piscine et fosse :

- enseignement des signes,
- adaptation à l'effort,
- pratique sous-marine, qui sera fonction des publics en formation,
- intervention sur les cages, les filières, les bouchots, les bateaux, les engins de pêche...

dans une profondeur de 12 mètres maximum.

⇒ Formation théorique :

- les aspects de la physique,
- la physiologie appliquée à la plongée,
- les accidents et dangers liés au travail professionnel en immersion,
- les consignes et procédures de plongée,
- la réglementation générale.

Durée de la formation : 6 jours

- soit une période 2 fois 3 jours pour les professionnels des cultures marines en activité. La formation est prévue en période de mortes eaux.
- soit 6 journées en continu.

